

Dispositif d'aide aux hébergements touristiques

**RDV de l'hébergement
Jeudi 8 septembre 2022**



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation – SRDEII 2022-2028

... en développant notamment « une politique touristique ambitieuse, vecteur de développement régional équilibré et levier d'attractivité »

... pour « rendre le secteur plus compétitif et attractif, revaloriser la filière par la qualité, l'innovation et la différenciation »

Plan Tourisme régional 2022-2028

... une politique touristique régionale renouvelée

... un contexte national en faveur des acteurs touristiques : Plan Destination France, Plaidoyer des Régions de France, Convergence avec les Départements, Métropoles et intercommunalités





6 typologies d'hébergements professionnels accompagnées



Hébergements collectifs jeunes et tous publics (centres de vacances, villages de vacances, auberges de jeunesse, centres internationaux de séjours...)



Refuges de montagne (conformes au Décret du 23 mars 2007)



Gîtes d'étape d'au moins 16 places et situés sur itinéraire de randonnée ou véloroute d'intérêt régional



Hôtellerie indépendante classée



Hôtellerie de plein air indépendante classée



Hébergements hybrides : construction neuve de concepts innovants associant hébergement et activité commercialisée sur site

N.B : Les meublés de tourisme, les gîtes et les chambres d'hôtes ne sont pas éligibles

Toute maîtrise d'ouvrage publique et privée (inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés)



Etude d'opportunité pour conforter mon idée :

- Diagnostic territorial et concurrentiel
- Potentiel de développement
- 1ère approche économique

→ **Mise à disposition d'un expert financé par la Région**



Etude de faisabilité pour valider mon projet :

- Validation du programme de travaux
- Analyse et stratégie de mise en marché
- Modèle économique et prévisionnels d'exploitation

→ **Aide à 50 % du coût de mon étude**

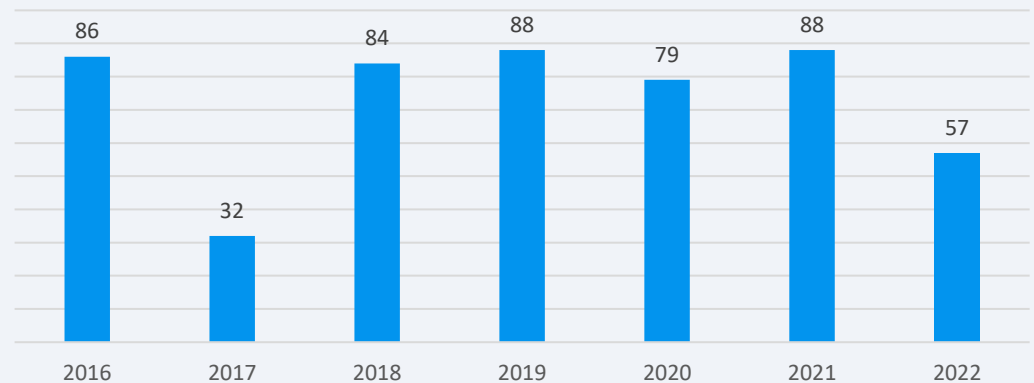
514 études soutenues, dont :

- ▶ 61 études d'opportunité (financement à 100%)
- ▶ 356 études de faisabilité (financement à 50%)
- ▶ 97 études sous les anciens dispositifs



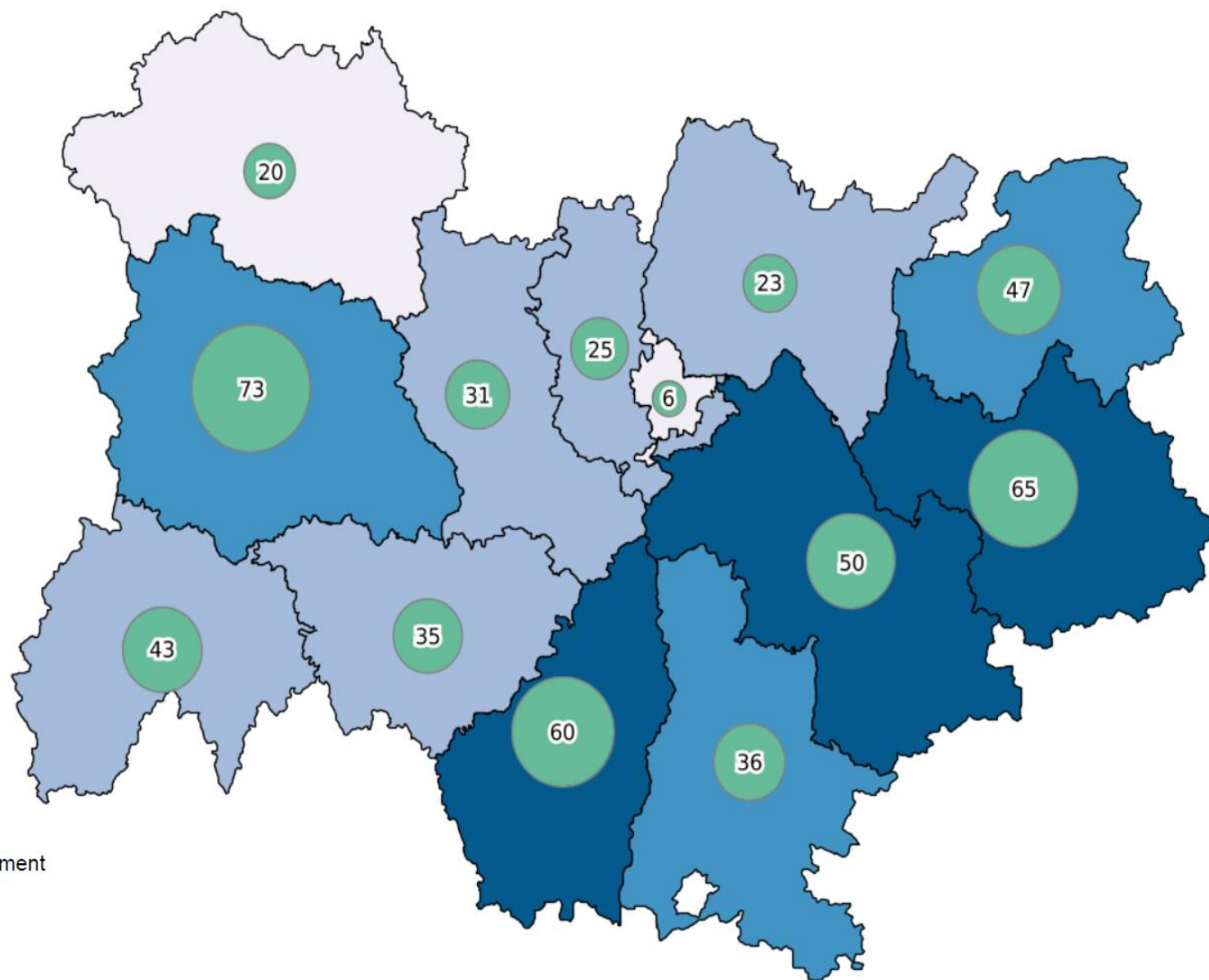
2,6 M € d'aides au total

Nombre d'études soutenues par année



Une ingénierie principalement mobilisée pour des projets de **création ou reprise** d'hébergements (58%)

Hébergements touristiques - Ingénierie de 2016 à juin 2022



– Investissements :

CIBLES	Hébergements collectifs accueillant majoritairement des jeunes et enfants (Bonus de 20% en cas d'accueil classes de neige)	Hébergements collectifs tous publics	Refuges de montagne	Hôtellerie indépendante classée	Hôtellerie de plein air indépendante classée	Gîtes d'étape ≥ 16 places (situés sur un itinéraire d'enjeu régional)	Hébergements hybrides (création ex-nihilo d'hébergement + activité)
Plancher de dépense	50 000 € HT						300 000 € HT
Taux d'intervention	Jusqu'à 20%						
Montant d'aide	Jusqu'à 250 000 €	Jusqu'à 150 000 €		Jusqu'à 100 000 €		Jusqu'à 70 000 €	

A noter:

Ce dispositif a été adopté dans le cadre du Plan Régional du Tourisme voté le 29 juin 2022 en assemblée plénière du Conseil régional.

Ses modalités concrètes de mise en œuvre sont en cours de définition et seront déployées prochainement.

Le dépôt de dossiers pour des nouvelles demandes est actuellement suspendu.



941 projets soutenus

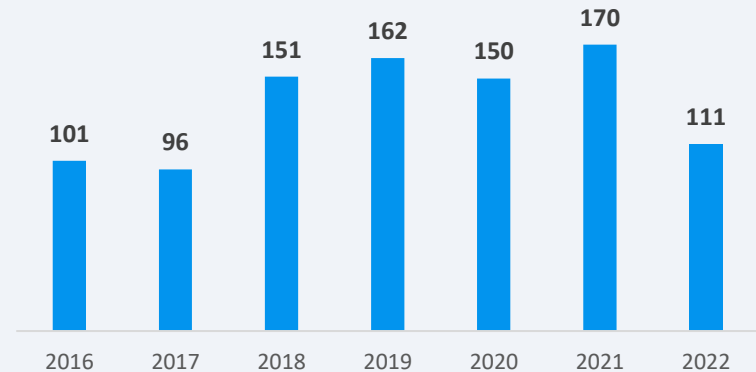


516 M € d'investissements



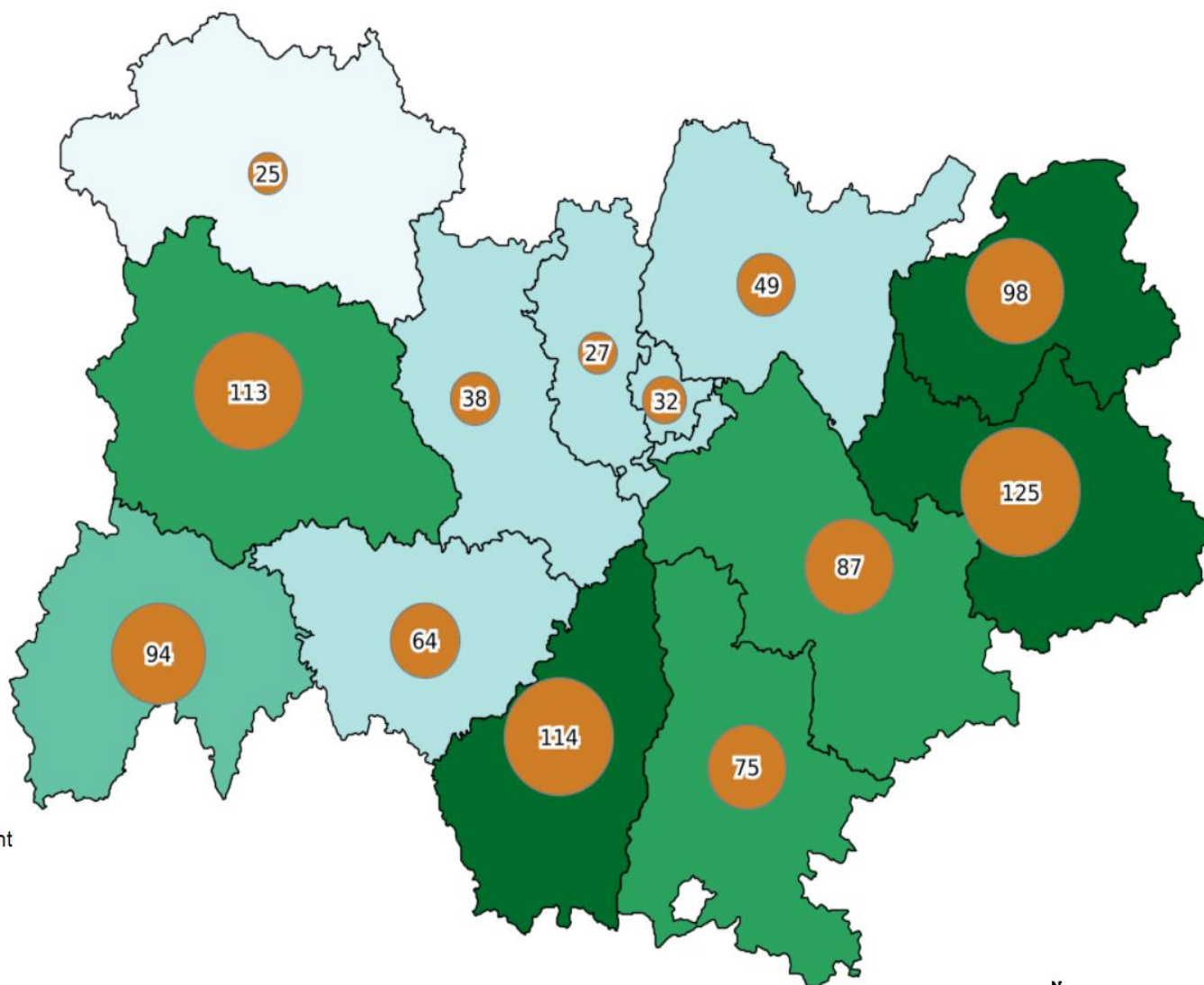
62 M € d'aides aux travaux

Nombre de projets soutenus par année



-
- ✓ Plus de la moitié des projets soutenus concernent l'hôtellerie (35%) et l'hôtellerie de plein air (21%)
 - ✓ Les hébergements collectifs représentent 16 % des projets soutenus

Hébergements touristiques soutenus de 2016 à juin 2022



Montant Investissement par département





Objectif : faciliter le rapprochement entre porteurs de projet et financeurs

Cibles : porteurs de projets touristiques privés/publics

Conditions : investissement > 300 K€, étude préalable réalisée

Fonctionnement :

- 4 réunions par an
- Accompagnement des porteurs de projets en amont par la Région et Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme afin de préparer leur présentation orale
- Présentation du projet par le porteur
- Retour au porteur de projet suite à la réunion et transmission des contacts des financeurs intéressés pour étudier le financement



Et si besoin ?

Un accompagnement tout au long du projet (vidéo de présentation)

Créer, rénover ou moderniser mon hébergement touristique
(auvergnerhonealpes.fr)

Un contact : Région Auvergne-Rhône-Alpes

Direction du Tourisme – accueil renseignements

04 26 73 49 67

pda.hebergement@auvergnerhonealpes.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

**Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes /
Lyon**

1 esplanade François Mitterrand
CS 20033 — 69269 Cedex 2

Tél. 04 26 73 40 00 **Fax.** 04 26 73 42 18

**Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes /
Clermont-Ferrand**

59 Boulevard Léon Jouhaux - CS 90706
63050 Clermont-Ferrand Cedex 2

Tél. 04 73 31 85 85

auvergnerhonealpes.fr

